INFOS PRATIQUES

DÉCHETTERIE :

Les déchets autres que ménagers, en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature doivent être impérativement déposés en déchetterie : (encombrants, appareils ménagers, déchets verts, etc...)

▼ PRIVAS - La Clé du Sac - 04 75 64 07 86

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h-11h45	13h45-17h
MARDI	9h-11h45	13h45-17h
MERCREDI	Fermé	13h45-17h
JEUDI	9h-11h45	13h45-17h
VENDREDI	9h-11h45	13h45-17h
SAMEDI	9h-12h	13h45-17h

▼ FLAVIAC - Quartier Vergne - 04 75 64 29 66

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Fermé	13h45-16h45
MERCREDI	9h-12h	13h45-17h
SAMEDI	8h-12h	Fermé

MAIRIE DE COUX :

Tél. 04 75 64 22 04 - Fax 04 75 64 59 27
E-mail : mairie@coux-ardeche.fr

www.coux.fr

Direction de la publication : Équipe communication
(C. Gigon, B. Crouzet, M. Lecomte, S. Volle)
Crédit photos et collaborateurs:
Les élus, les écoles, les Associations.

Maquette et Impression :
imp.cévenole-coux - imprim'vert®. Imprimé sur papier recyclé.

EDITO

Chères Couxoises, Chers Couxois,

La fin de l'année scolaire arrive, la météo devient plus agréable, la saison estivale s'annonce et c'est pour nous l'occasion de vous informer de la vie communale.
L'année scolaire, pour les enfants de nos deux écoles, s'est déroulée dans de bonnes conditions.
Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, malgré des contraintes d'organisation importantes, les activités proposées pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont données toutes satisfactions aux enfants.
Comme je vous l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux de nombreux travaux ont été réalisés (sécurité, confort, préservation du patrimoine, voirie…) vous en trouverez le détail en parcourant cette édition.
Comme chaque année, nous mettrons à profit les congés scolaires d'été pour réaliser de nombreux travaux dans les deux écoles.
Cette année, l'école de Masneuf sera raccordée au réseau d'assainissement collectif et, en concertation avec les enseignantes, la cour sera refaite dans son intégralité.
La baisse des dotations, telle qu'imposée par l'état, ne facilitera pas la gestion communale et réduira d'autant l'initiative aux investissements.
La réforme des collectivités et plus particulièrement la loi «N O T Re» (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), qui fait débat actuellement, en diminuant l'autonomie des communes, ne semble pas adaptée à une gestion de proximité avec nos concitoyens.
Malgré ces inquiétudes, notre équipe municipale s'engage pour le dernier semestre à continuer son programme d'investissement défini lors du vote du budget en mars dernier.
Les beaux jours s'installent, les associations couxoises organisent de nombreuses manifestations en extérieur. Venez nombreux à leur rencontre pour partager un moment de convivialité.
Je salue le travail des bénévoles, ce sont eux qui, dans les domaines divers, animent notre commune. Merci à toutes et tous.
Merci à tous nos annonceurs, partenaires réguliers de notre communication.
Je vous rappelle que vous pouvez trouver très régulièrement des informations en consultant notre site web : www.coux.fr

Je vous souhaite bonne lecture,
et profitez au maximum des plaisirs
de la trêve estivale.

Bien cordialement.

Jean-Pierre JEANNE

GESTION COMMUNALE 2014

L'objectif de désendettement de la commune impose une gestion rigoureuse
se traduisant par une maîtrise des charges qui génère un excédent de fonctionnement.

Fonctionnement

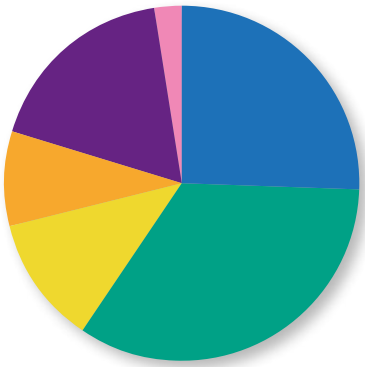

- *Amortissements - écritures* 22790,51 €
- *Dégrèvement TP FNGIR* 181367 €
- *Charges financières* 89055,14 €
- *Autres charges gestion* 118621,49 €
- *Charges de personnel* 345545,46 €
- *Charges générales* 260912,44 €

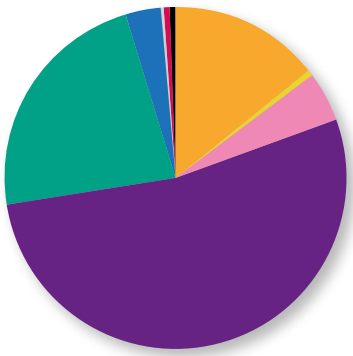

- *Travaux en régie* 6106,44 €
- *Produits exceptionnels* 10418,06 €
- *Parts sociales* 50,92 €
- *Autres produits* 52282,66 €
- *Dotations* 339820,36 €
- *Taxes locales* 788145,88 €
- *Produits des services* 69060,98 €
- *Atténuation des charges* 7453,42 €
- *Excédents anterieurs* 214148,77 €

Investissement

Dépenses

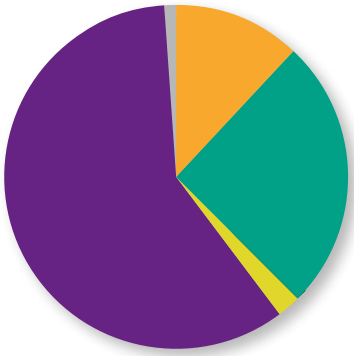

- *Ecritures* 6106,44 €
- *Travaux* 410444,38 €
- *Etudes* 14454,92 €
- *Capital dette* 177585,84 €
- *Déficit antérieur* 83084,34 €

Recettes

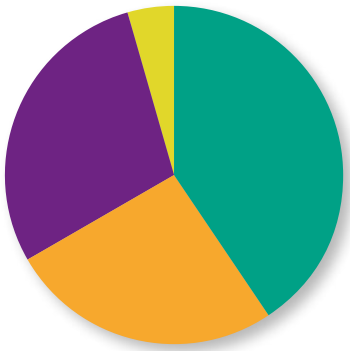

- *Amortissements/écritures* 22790,51 €
- *Emprunt* 150254,68 €
- *Subventions* 136077,99 €
- *Résultat affecté/FCTVA/TA* 212250,69 €

Cet excédent, affecté à la section d'investissement, permet de réaliser des travaux
pour l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens et de poursuivre la baisse régulière de l'endettement.

ALISSAS DEPANN'S
Jean-Paul BUHR
• PLOMBERIE
• ZINGUERIE
• CHAUFFAGE
06 10 87 21 53 • 04 75 65 07 54
Mèl : jean-paul.buhr@orange.fr

Le Poiure d'Âne
AUBERGE
Place d'Onclaire - 07000 COUX
Tél. 04 75 64 17 81
Fermé le dimanche soir, le lundi et jeudi soir

ORIENTATIONS PRÉVISIONNELLES 2015

Les budgets, votés en mars 2015, s'équilibrent à hauteur de 1 341 043 € pour le fonctionnement et de 932 570 € pour l'investissement. Voici, dans les grandes lignes, comment ils se répartissent :

FONCTIONNEMENT Dépenses :

31 % Charges générales de gestion : service scolaire, EDF et éclairage public, entretien voirie et autres biens, assurances, subventions associations, indemnités des élus, cotisations intercommunales, services incendie, taxes sur biens communaux...
29 % Charges du personnel
7 % Intérêts d'emprunts et amortissements
14 % Solidarité intercommunale
19 % Virement au budget investissement

FONCTIONNEMENT Recettes :

56 % Fiscalité communale : taxe d'habitation, foncière et foncière non-bâtie
10 % Produits de service : service scolaire, locations immobilières
17 % Dotations de l'état
17 % Excédent de fonctionnement du budget 2014

INVESTISSEMENT Dépenses :

58 % Travaux : voirie, place du cimetière, éclairage public, réfections logements, aménagements divers...
19 % Remboursement du capital, encours de la dette
18 % Décallage subvention/réalisation travaux (écriture comptable)
5 % Frais et études

INVESTISSEMENT Recettes :

62 % Autofinancement : virement du budget fonctionnement, excédent 2014, fond de compensation TVA sur investissements
18 % Subventions
20 % Emprunt prévisionnel

RAMPA TRAVAUX PUBLICS
Des réseaux de qualité pour une eau préservée
Parc Industriel Rhône Vallée Nord
07250 LE POUZIN
Tél. 04 75 85 90 90 – Fax. 04 75 85 89 02
E.mail : rampatp@rampa.fr

SARL VIAZAC et Fils
CITROËN
TOYOTA
VENTES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
DÉPANNAGE - LOCATION DE VÉHICULES

LES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES :

- 1 Activité de Loisirs
- 4 Agriculteurs
- 5 Commerces
- 7 Sites d'hébergement
- 10 Entreprises de bâtiments
- 14 Entreprises de services

AGRICULTURE :

M. ALLIER Jérôme, Le Cros du Roure ☎ 06 22 36 17 06

ENTREPRISE «VERT DE TERRE»
M. VANDEVYVER Sébastien, La Calade du Pont ☎ 04 75 64 75 30

GAEC «BIQUETTE DE LA JAUBERNIE»
M. LEON Gilles et Véronique, Chemin d'Auréac, la Jaubernie
☎ 04 75 64 55 98

DOMAINE DES ACCOLES»
M. et Mme LERICHE ☎ 04 75 30 74 16

COMMERCES :

BOULANGERIE-PÂTISSERIE LOU RÉGALOU
Mme TALARD Célia et M. RIGAL Frédéric, Place de la Gare
☎ 04 75 64 36 88

RESTAURANT LE POIVRE D'ÂNE
M. et Mme CORBI Aurélien, Onclaire ☎ 04 75 64 17 81

CHEYENNE PIZZA
M. HERNANDEZ Jessy, 25 Chemin de Chou
☎ 04 75 30 55 42 / 06 75 41 44 78

RESTAURANT «LA DÎME»
M. et Mme REISS Jacky, Place de l'Eglise ☎ 06 10 12 94 91

BISTRO «LA TAVERNE DE COUX»
M. et Mme DUTHEIL Bruno, Camping d'Onclaire ☎ 04 75 64 51 98

BATIMENTS :

MACONNERIE LEVEQUE
M. LEVEQUE Olivier,
Chemin de Lapalud 07000 Privas
☎ 04 75 64 05 22 / 06 70 85 39 25

PEINTURE : ENTREPRISE VOLLE ET FILS
M. VOLLE Alain, 235 Chemin de Villeneuve
☎ 04 75 65 82 29

ARDECHE RÉNOVATION INTÉRIEURE
M. GRANGER Maxime, 150 Impasse de la Branche
☎ 04 75 64 59 07

CHARPENTIER PLAN B SARL
M. DAUGY Antoine ☎ 04 75 29 39 50

PLÂTRIER-PEINTRE
M. VANTORRE François, Moulin des Cornes
☎ 04 75 65 85 13

ENTREPRISE DE BATIMENT
VIALLE FRERES, Chantemerle ☎ 04 75 64 16 01

FERRONNERIE DAUTHEVILLE
M. DAUTHEVILLE Gérard, 295 Chemin des Bros
☎ 04 75 65 89 92

FERRONNERIE CURINIER
M. CURINIER Thierry, 315 Chemin de Villeneuve
☎ 04 75 64 82 17 / 06 20 42 87 32

ÉLECTRICITÉ HERNANDEZ
M. HERNANDEZ Clément, 540 Chemin de Villeneuve

MENUISERIE SERRE
M. SERRE Philippe, 140 Chemin du Réservoir
☎ 04 75 64 05 46

Alain Volle et Fils
A votre service depuis plus de 20 ans
Plâtrerie - Peinture - Décoration
Ravalement de façade
04 75 65 82 29 - 06 07 87 43 64
07000 Coux

HEBERGEMENTS :

CAMPING
GITE ETAPE, CHAMBRE D'HOTES
LE MOULIN D'ONCLAIRE
M. et Mme DUTHEIL Bruno, Onclaire
☎ 04 75 64 51 98

GÎTE DE FRANCE
M. DIDIER Christian
Chemin du Pavillon ☎ 04 75 65 76 26

GÎTE DU MOULIN DES CORNES
M. VANTORRE François ☎ 04 75 65 85 13

SARL SYRA
M. ZIMMERMANN André
15, Impasse Saint Ange ☎ 04 75 64 82 25

GÎTE LE CHALET BOIS DE CÉLIO
Mme MEYSSONNIER Morganne,
et M. DAUTHEVILLE Mathieu
Quartier Les Bros
☎ 04 75 29 65 17 / 06 83 33 44 22

CHAMBRE D'HÔTES «LE VIRAGE»
M. CHRISTOU Alexandre
Quartier Peyrache ☎ 06 81 33 09 85

MEUBLÉ DE TOURISME
M. DEHOTTAY Adelin, Chemin du Pavillon
☎ 00 32 80 67 92 99

LOISIRS :

«INDIAN FOREST» ACCROBRANCHES
Ruisseau de Lyas ☎ 04 75 64 10 10

SERVICES :

LIVRES ANCIENS SCRIPTA MANENT
MANENT Dominique, 405 Impasse Georges Brassens
☎ 04 75 64 53 34

TOPOGRAPHIE TRAVAUX
M. ZIMMERMANN Marc, St Ange ☎ 04 75 64 07 97

IMPRIMERIE CÉVENOLE
M. VOLLE Stéphane, Place d'Onclaire ☎ 04 75 64 18 60

COSTUMIÈRE
Mme de PETIVILLE Patricia, la Calade du Pont ☎ 04 75 64 44 38

ATELIER DE COUTURE
M. HERNANDEZ Mathilde, La Grangeasse ☎ 06 86 17 53 48

MAISON'NET SERVICES
Mme LECOMTE Anne-Laure, 305 Chemin de Côte Rotie - Bas Chassagne
☎ 04 75 65 33 90 / 06 46 84 32

ONCLAIRE TAXI
M. MARTIN Jérôme, RD 104 ☎ 04 75 64 58 15

JELISON CONSULTING
M. BONHOMME Jean-Louis, 60 Chemin du Pavillon ☎ 09 71 21 66 40

AVALORIS
Mme DIES Agnès, Chemin de Chassagne ☎ 06 32 80 66 43

BLUE IT CONSEILS
M. LECOMTE Marc, 305 Chemin de Côte Rotie ☎ 06 87 64 77 13

EUROANTIC SARL
Mme FABRE Carole, La Charrière

IZICLIC
M. THIRION Jean-Baptiste, 190 Chemin de Chassagne
☎ 09 54 34 26 07 / 06 98 49 26 07

COACHING FAB
M. VIALLET Fabien, 25 Chemin de Côte Rotie

MÉCANIQUE AUTO
M. REYNIER Gilles, Masneuf ☎ 04 75 29 10 50 / 06 82 96 06 66

REFECTION DU PONT DE LA TEOULE

Le pont de la Téoule est un ouvrage, que la plupart des utilisateurs traversent en faisant du sport (Randonnée, Vélo, Jogging...) ou en balade.
Il se situe sur le secteur de Terre Rouge, et lors des intempéries de la fin de l'année dernière, il avait subi des dommages.
Plusieurs pierres de la voûte étaient tombées, mettant l'ouvrage en péril.
Vos élus ont donc décidé de budgéter la somme de 9000 € pour rendre à cet ouvrage sa destination première, celle de relier deux vallons et ainsi permettre à tous ses utilisateurs sportifs ou non de continuer d'emprunter ce chemin bucolique.

REFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Dans la continuité des travaux sur le secteur du «Cros du Roure» et avec le même schéma financier, le Syndicat des Eaux du Bassin de Privas et la commune de Coux, ont signé une convention de mutualisation des budgets, pour la reprise de la voirie du secteur de «La Jaubernie». Le Syndicat a tout d'abord repris à sa charge la totalité de son réseau d'eau potable pour en modifier le tracé ainsi que la structure du réseau. S'inscrivant ensuite dans une vision globale de qualité du réseau routier, la commune a décidé de faire un effort financier et d'investir la somme de 29000 € en complément des 17000 € du syndicat. Cet investissement de 46000 € nous a permis de reprendre les routes et calades de ces secteurs, soit par un reprofilage et une couche de finition en béton bitumineux (enrobé), soit par des bétons balayés.

La voirie communale reste une priorité pour les élus couxois. Le choix de 2008, de reprendre des secteurs en totalité plutôt que de faire des reprises partielles, est toujours d'actualité avec votre nouvelle municipalité. Aussi, après la reprise des secteurs Impasse de l'École, Villeneuve de Coux, Le Crouzet, l'accès à la salle du Fabricou, Le Bacha, Auréac, Le Cros du Roure et La Jaubernie, viendront bientôt se rajouter la partie inférieure de Coste Chaude et l'Impasse de l'Usine.

FINALISATION DES AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU CIMETIERE

D'importants travaux d'aménagement ont été effectués depuis le début de l'année sur la Place du Cimetière. Un budget de 51000 € a été affecté à ce projet. Ces travaux sont subventionnés par la Région Rhône-Alpes.
L'aménagement de cette place a entraîné une dépense de 30000 € et l'aménagement du sanitaire public 21000 €.

Ces travaux nous ont permis de répondre à des demandes de nombreux couxois. Tout d'abord, un accueil de qualité pour les familles, matérialisation d'une surface au sol bétonné ou goudronné suivant le secteur, et la mise en place d'une zone réservée aux véhicules funéraires.

La création du sanitaire répondant aux normes handicapées permet de remédier à un manque sur le village, tout en s'intégrant dans une parfaite harmonie avec le respect de ce lieu.

De plus, un point d'eau dans le nouveau cimetière a été créé. Une étude effectuée par le cabinet d'architecte MONTMARD est actuellement en cours sur des travaux à l'intérieur du cimetière.

ILLUMINATION DE L'EGLISE

LOU FABRICOU

Les travaux d'aménagement de la cuisine et de l'espace bar sont terminés. L'ensemble est fonctionnel depuis le 15 avril dernier.
De nouveaux équipements ont été installés : une plonge à double bacs + douchette, un lave-vaisselle, un fourneau avec hotte aspirante, une machine à glaçons, deux grands frigos, un congélateur, un chariot de service. Des placards pour le rangement de la vaisselle ont été créés dans la cuisine. La disposition du bar a été changée pour accéder avec les chariots de chaises et tables dans l'ancien coin cuisine devenu un local de rangement.
25 000 € ont été nécessaires à la réalisation de ces travaux. Un énorme travail a été réalisé en très peu de temps grâce à l'intervention de nos services techniques renforcés par Messieurs PEREL (électricité), BURH (plomberie), LÉVÊQUE (maçonnerie) et LUNA de l'entreprise REYNET Froid pour l'équipement en matériel. Nous les remercions tous pour ce remarquable travail. Un grand merci aussi à Claude PRUDHON, Jacques THERY, Marie-Claire COSTE et Béatrice CROUZET, élus en charge du Fabricou impliqués fortement dans ce dossier et à l'origine de ces travaux.

INAUGURATION DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Vendredi 12 juin, nous avions tout organisé pour une inauguration sur la place de l'Église, c'était sans compter sur une météo très capricieuse qui nous imposa de modifier le lieu de rencontre.
C'est donc en Mairie qu'environ 150 personnes se sont réunies à 18h30, en présence de Monsieur le Préfet, de Madame la Conseillère Départementale et de Monsieur Marc LADREIT DE LACHARRIERE et du Père BLACHE.
Au travers du discours du Maire, c'est toute l'équipe municipale qui s'est félicitée de l'excellent travail réalisé par l'entreprise REBOULET sous le contrôle de Madame Sophie MONTMARD architecte et maître d'œuvre du projet.
Les premiers remerciements vont à nos financeurs, l'État à hauteur de 54 000€ et à Monsieur LADREIT DE LACHARRIERE pour un don privé de 20 000 €.
Le coût global de ces travaux s'élèvent à 200 000 €.

PARKING DU CENTRE-BOURG ET ÉCLAIRAGES

C'est une réalisation importante pour notre commune, sur plusieurs années, pour un coût de 230 000 €, avec le soutien du Conseil Départemental par une subvention à hauteur de 10%. L'éclairage public, indispensable à la mise en valeur de l'église et à la sécurité du parking, a été subventionné par le Syndicat d'Energies de l'Ardèche à hauteur de 50% du montant HT, soit une aide financière de 21 000 €.
Nous remercions les entreprises et les riverains, chacun ayant fait preuve de compréhension et surtout de patience. Certains étant mitoyens de l'église, les restaurateurs situés sur la place, tous ont été impactés, voire dérangés par ces chantiers, mais pas de grosses difficultés relationnelles. Vous avez été tolérants et vous avez compris que nous travaillons quotidiennement sur des projets qui valorisent notre commune.

SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE PRIVAS

Quelques chiffres :

6 communes
Coux, Creysseilles, Lyas, Privas, Saint-Priest et Veyras

14 200 habitants

220 km de réseau

28 réservoirs
(dont 8 sur Coux) pour une capacité de stockage de 6500 m³

13 stations de traitement

14 agents (10 agents techniques et 4 administratifs)

825 427 m³ d'eau fournis aux abonnés en 2014

166 prélèvements d'analyses de l'ARS en 2014

2 289 compteurs changés depuis le 1/1/2012
(sur le parc de 7882 compteurs, soit 29% du parc renouvelé)

Les missions :

Le SEBP a pour mission de réaliser des investissements, de protéger la ressource ainsi que l'environnement naturel dans le cadre de ses compétences statutaires : la production et la distribution d'eau potable.
Ces compétences s'exercent sur tout son territoire, hormis sur la commune de Lyas qui a délégué sa compétence distribution en affermage.
Il a également pour mission la facturation du service assainissement, pour le compte de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA).

Travaux 2015 sur Coux

- Renouvellement des réseaux, reprise des branchements des particuliers et participation à la réfection de la voirie sur les quartiers de la Jaubernie et du Cros du Roure pour un montant de 158 612.54 € HT.
- Installation d'un surpresseur au Cros du Roure et réalisation du local par les agents du SEBP.

Surpresseur permettant l'alimentation du hameau du Cros du Roure

Dominique FAURE, du SEBP, à l'ouvrage…

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE

Depuis 1964, le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE 07) est le partenaire privilégié des 339 communes ardéchoises pour l'électrification rurale, l'enfouissement des lignes, l'éclairage public (équipement, renouvellement et maintenance du parc) et la mise en valeur des sites et monuments, mais aussi, plus récemment, pour le gaz, les énergies renouvelables (réseaux de chaleur au bois et photovoltaïque), la maîtrise de la demande en énergies, le cadastre numérisé, l'instruction des demandes d'urbanisme et très prochainement les bornes de charge pour véhicules hybrides et électriques. Le SDE 07 c'est encore des conseils, la protection du consommateur au travers des CCSPL et des groupements d'achat en énergie pour les collectivités. Permettre à chacun, quel que soit son lieu d'habitation en Ardèche, d'être raccordé au réseau électrique, voilà la mission initiale du SDE 07. Autorité concédante, il gère pour le compte des mairies un patrimoine de 13 404 km de réseaux électriques et 663 km de canalisations de gaz et veille à ce que chaque ardéchois dispose, en tout point du département, d'une énergie de qualité. C'est le contrôle des concessions.

Le SDE 07 c'est enfin un acteur économique de premier plan qui injecte chaque année dans l'économie locale, au travers des chantiers de renforcement, d'extension et d'enfouissement des réseaux électriques qu'il réalise, de l'entretien du parc d'éclairage public des communes et des opérations sous maîtrise d'ouvrage quelque 20 millions d'euros. Si le SDE 07 intervient principalement pour le compte des communes, il est aussi l'interlocuteur des particuliers qui ont besoin d'une extension du réseau électrique pour raccorder leur future habitation. Dans ce cas, il leur faut remplir un formulaire (disponible sur www.sde07.com) puis le déposer à la Mairie qui transmettra au SDE 07.
Pour en savoir plus :
www.sde07.com

SDE 07 Ardèche énergies

RESTAURANT du CAMPING
PIZZAS - GLACES - MENUS - CARTE - ACCUEIL GROUPES
ARDECHE CAMPING Privas
Ouvert tous les soirs du 1er mai au 15 sept
04 75 64 05 80

GIAMMATTEO RESEAUX
ZI Le Lac - Av. Marc Séguin - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 42

LA VIE DE NOS ÉCOLES

Tout au long de l'année scolaire, des achats et des travaux sont réalisés dans nos deux écoles du Village et de Masneuf. Sur ce 1er semestre 2015, parmi ceux-ci on notera :

- que la devise de la République, le drapeau tricolore et européen ont été apposés sur la façade des écoles, conformément à l'article L.111-1-1 issu de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

- la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux de ces mêmes écoles.
- afin de renouveler du matériel obsolète, un vidéoprojecteur a été acquis pour l'école du Village.

- le changement du revêtement de la cour de l'école de Masneuf et le raccordement à l'assainissement collectif seront réalisés durant la période estivale.

Chaque année scolaire, une somme de 115 € par élève est allouée aux écoles de notre commune. Ce financement sert aux activités musique, piscine, sortie, Noël des écoles, renouvellement des livres ainsi qu'à l'achat des fournitures nécessaires pour l'enseignement.

La réforme des rythmes scolaires a créée les Temps d'Activités Périscolaires. Parmi les nouvelles activités, on peut noter :

- Les murs de la cour de l'école de Masneuf sont désormais ornés par une fresque dessinée par les enfants sous la responsabilité de M. RIEUX. Elle a été inaugurée le 25 juin par les élus en présence des enfants, des parents et des enseignants.
- Fabrication de «HLM» à insectes avec Nathalie Naulet.

Pour l'année scolaire 2015/2016, les jours des TAP vont être inversés entre les deux écoles. Ce sera les lundis et jeudis à l'école du Village et les mardis et vendredis à l'école de Masneuf. Les horaires, 15h-16h30 seront les mêmes.

- L'école du Village sera égayée par des totems colorés avant la fin d'année par les enfants sous la responsabilité de M. CHAMBON.

Le mardi 30 juin à 19h à la salle du Fabricou, une réunion d'information est organisée par la mairie, avec des intervenants aux TAP, le personnel des écoles et les parents.
Si des familles n'inscrivent pas leurs enfants à la cantine, aux TAP,…en raison de difficultés financières, il est rappelé que des dispositifs d'aides, via le CCAS de notre commune, peuvent permettre de pallier à ces difficultés.

Pour nos enfants,
merci aux 3 enseignantes
de l'école du Village
qui changent
d'affectation à la
prochaine rentrée scolaire,
et
bienvenue aux nouvelles
arrivantes.

06.10.12.94.91 - 09.81.08.45.56
Restaurant La Dîme
Ouvert du Mercredi au Dimanche midi
06.10.12.94.91.ou 09.81.08.45.56
Place de L'Eglise - 07000 COUX

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION
PORTAIL ÉLECTRIQUE
E.U.R.L. Dominique PEREL
135, Route Impériale
07000 VEYRAS
04.75.64.22.43
06.81.11.68.88

VOYAGE EN BRETAGNE

A Crozon Morgat (sur l'air de «Aux Champs Élysées » de Joe DASSIN)

On est parti vers l'inconnu
C'était lundi un peu tendu
Nous étions tous très excités
Envie de voyager

Refrain :
A Crozon Morgat pa la la la la
A Crozon Morgat pa la la la la la la la
Le soleil était là, les Bretons très sympas,
Il suffisait d'les écouter pour être charmé

3ème couplet :
On a appris la pêche à pieds
Les coquillages, les crustacés
L'aquarium était bien rempli
Les enfants ravis

4ème couplet :
On a appris à naviguer
L'optimist n'a plus de secret
On s'est vraiment tous surpassés
Sur l'eau agitée

4ème couplet :
La maîtresse sur le kayak
J-C, Coco étaient en vrac
Obligés d'être remorqués
Pas assez musclés

5ème couplet :
Et tous les soirs, on réclamait
La douce crème de J-C
Et pour mieux faire son dodo
Les gâtés d' Coco

6ème couplet :
C'est samedi, on est revenu
Le cœur ouvert et tout ému
Heureux de tous vous retrouver
Et vous raconter…

Refrain :
A Crozon Morgat pa la la la la
A Crozon Morgat pa la la la la la la la
Le soleil était là, les Bretons très sympas
Il suffisait d'les écouter pour être charmés

Classe de mer Presqu'île de Crozon 18 au 23 mai 2015 Ecole de Masneuf

ÉLEVAGE DE VERS À SOIE

Les classes de maternelle et de CP/CE1 de Masneuf ont reçu des œufs de vers à soie le mardi 28 avril. Ils ont commencé à éclore le samedi 2 mai. Les vers à soie étaient tout petits. Ils mangent seulement les feuilles de mûrier.
Ils ne boivent pas, ils trouvent l'eau nécessaire dans les feuilles de l'arbre.
Ils grandissent, grandissent... et ils changent de peau : ils muent.
Des élèves ont apporté des branches de bruyère et de genêt. Quand les vers auront suffisamment mangé, ils y feront leur cocon. Et ils deviendront de «jolis» papillons.

La classe de CP-CE1

SORTIE À VEYRAS

«Sortie rando contée» à Veyras (classe de cycle 1 de MASNEUF)
Mardi 12 mai, nous avons pris le car pour aller à Veyras.
Le matin, on a fait une randonnée de 4 km. Il fallait suivre les flèches ou les points roses pour ne pas se perdre et trouver le pont des chats, les ânes, la chèvre sculptée sur le chemin.
Le midi on a pique-niqué dans l'aire de jeux.
L'après-midi, on a fait des ateliers : écouter des histoires, faire un mémory, jouer au jeu du facteur et illustrer une page de l'album «le loup et la mésange».
Cette journée nous a beaucoup plu.

Texte dicté par les GS de Masneuf

Coux

SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE
Le bon sens a de l'avenir

BURO FAURE
BURO FAURE
Z.I. Le Lac, rue René Privat 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 28 49 - Fax . 04 75 64 79 88
Email : burofaure@orange.fr - Site : www.buro-faure.com

NOS SORTIES DE MAI

Lundi 11 mai, on a pris le car pour aller à la randonnée de Veyras avec la maîtresse et Nadia, les GS, Aline et les papas de Ange et Ana.
On a marché le matin, il y avait des flèches pour indiquer le chemin. Adeline a lu l'histoire du loup et de la mésange dans la forêt. On a vu deux ânes pendant la randonnée.

A midi, on a pique-niqué sur place.
Après, on a fait des jeux au parc.
L'après-midi, on a regardé les productions des autres écoles. Il y avait des illustrations de chansons (la souris verte et la grenouille bleue, les petits poissons dans l'eau), mais aussi d'album : «roule-galette».
On a fait des œuvres d'art : reproductions d'illustrations de l'album avec des matériaux divers (écorces, cartons).
On a joué au mémory géant et au jeu du facteur avec les cartes du loup et de la mésange (remettre les bonnes images dans les bonnes boites aux lettres).
Pour finir, on a goûté en écoutant des histoires lues par des dames.

Les PS/MS de Coux Village

Les PS/MS/GS ont participé à une journée randonnée contée avec d'autres écoles du bassin

Les GS/CP ont visité la caserne des pompiers de PRIVAS :

Pendant ce temps, les CE1/CE2 découvraient l'exposition «Approche discrète» d'Amélie MOURIER au Théâtre :

NOS SORTIES DE JUIN

De la préhistoire à l'époque romaine….

Les élèves de la Grande Section jusqu'au CM2 visiteront en juin l'espace de restitution de la grotte Chauvet .

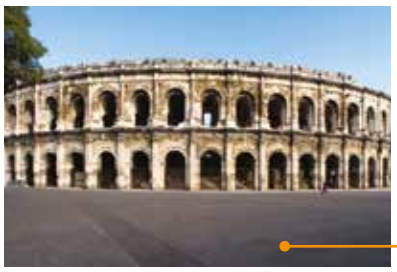

Les GS/CP/CE1/CE2 partiront en classe découverte à Nîmes et marcheront sur les traces des Romains .

Les CE2 / CM participeront à un Raidillon organisé par l'Usep où ils pratiqueront des activités sportives (canoë.)
Les élèves de Maternelle se rendront à Lussas pour visiter la ferme pédagogique. Enfin, tous les jeudis de mai et juin, les élèves de GS/CP/CE1 /CE2 joueront les poissons à la piscine Tournesol.

Les élèves de GS CP CE1 CE2 sont partis en classe découverte 2 jours lundi 8 et mardi 9 avec leurs enseignantes l'Atsem et quelques parents.
Voyage culturel au temps des gallo romains avec la visite du pont du Gard et son musée. Après une nuit passée au centre Agora (structure d'accueil au centre de Nîmes, les enfants ont visité la maison carrée les Arènes de Nîmes) puis pour certains le musée d'art contemporain dans lequel ils ont pratiqué des ateliers à la manière des artistes exposés dans le musée pendant que les autres visitaient le musée d'histoire naturelle. Le séjour s'est terminé par un goûter dans le magnifique jardin de la Fontaine en plein cœur de Nîmes.

Toutes ces activités ont eu lieu grâce aux financements de la Mairie, de l'Association Couci-couxa, et pour une part, des parents.
La fête de l'école, a été organisée par Couci-Couxa le vendredi 26 juin à 18h. Spectacles, repas, pour partager de bons moments avec les parents.

LES MEUNIERS DU MARDI

Au Moulin, le temps passe vite, les mardis sont bien remplis et le chantier avance d'un bon pas.
La dalle de la terrasse a été coulée en une journée avec l'aide d'amis bénévoles, nos Meuniers ont «coulé» des tonnes de béton, étiré, lissé, pire que les travaux d'Hercule... Et, tout de suite après, l'équipe des maçons attaque le four qui est en cours de construction. C'est le gros chantier de l'année et Maurice en tailleur de pierres est admirable, vraiment on se croirait revenus au temps des cathédrales ! Quelle habileté et quel amour du travail bien fait.
Pendant ce temps, une autre équipe s'active pour poser les godets sur les courroies, les ajuster sur les poulies et régler les engrenages, il faut que ça tourne rond !!! C'est au millimètre près... Et les burettes ne sont pas de reste.
Au cours de ce semestre, des réunions importantes ont eu lieu :
Après une réunion préparatoire avec J-P Jeanne en février, la nouvelle convention avec la Municipalité a été signée le 15 avril 2015 elle sera valable jusqu'au 31.12.2018 et ne présente pas de modifications notoires. Cette signature est intervenue au cours de la soirée de présentation des aménagements réalisés au Fabricou en présence des élus, du personnel communal et des représentants de nombreuses associations couxoises.
Ces aménagements fonctionnels et de qualité améliorent considérablement notre salle des fêtes. Bravo aux concepteurs et à tous ceux qui ont œuvré sur ce chantier.
Il faut également citer la première réunion qui a eu lieu au moulin de la Pataudée le 27 Mars pour lancer le projet de la «Route des Moulins» chère à notre Président Roger Sartre. A son initiative, sous l'égide du PNR et en présence de sa Présidente, Lorraine Chénot, cette réunion d'échanges a permis la rencontre des représentants des Moulins de Mandy à Pranles, du Moulin de Raoul à Génestelle, du Moulin de Trespies à Lanarce et du Moulin de Charrier à Labastide sur Bézorgues.
Chaque représentant a présenté son projet, l'avancement, les difficultés rencontrées, les préoccupations concernant les relations avec les administrations, les recherches des sources historiques, la restauration et la présentation des matériels, l'accueil des publics, la reconnaissance des spécificités des petits Moulins.
Le projet de créer une association départementale adhérant à la Fédération des moulins a fait l'unanimité. Le besoin de se rencontrer, d'échanger, de participer à des événements communs a été évoqué avec le même désir faire découvrir ce patrimoine. Beaucoup d'idées ont été émises dans ce sens, il en sera à nouveau question. A court terme, tous les moulins présents s'engagent à participer aux Journées du Patrimoine de septembre 2015, avec annonce commune faite par le Parc. Une réunion du réseau a eu lieu le 25 Juin au Moulin de Charrier à Labastide sur Bézorgue. Visite du Moulin, création de l'Association, projet d'un évènement commun en 2016, etc...
Tout un programme ambitieux, certes, mais il faut aller de l'avant...

En attendant, Bonnes vacances à tous, nous vous souhaitons un très bel été.
Les Meuniers du Mardi d'Arts et Mémoires

Les photos sont de Roger Serre et Henriette Sartre

ARTS ET MEMOIRES

QUE LA FETE FUT BELLE !
Arts et Mémoires a organisé la 9e édition de la Foire de Printemps, une réussite.
Les rues du village avaient cet air joyeux qui fait du bien. Tout au long de la journée de très nombreux visiteurs ont pu faire des emplettes et profiter des animations mises en place. Les voitures d'aujourd'hui contemplaient avec tendresse les carrosseries rutilantes de leurs ancêtres et le public avait un peu de nostalgie dans les yeux en regardant ces belles mécaniques. La Péna et la Javamobile ont assuré une ambiance gaie et entraînante. Le soleil était de la partie les différents exposants présentaient de belles choses, fleurs, légumes, bijoux, produits régionaux, etc

… La maquilleuse d'enfants a posé sur des frimousses ravies de beaux papillons, des petits chats mutins, des pirates cruels.
Tout était réuni pour faire de cette édition une belle fête qui récompense les bénévoles du travail qu'exige une telle manifestation. Nous serons prêts pour la 10e édition.
D'autres manifestation vont égayer votre été :

- **vide grenier le 18 Juillet**
- **randonnée de la Jaubernie le 2 Août,**
- **journée du patrimoine 19 et 20 septembre.**

Venez nombreux votre présence est notre récompense.
Arts et Mémoires envisage pour la rentrée d'octobre la possibilité d'un cours de danse de société, renseignez-vous et venez valser...

JOURNÉES DU PATRIMOINE
Le moulin sera ouvert au public
le samedi 19 septembre de 14h à 18h
le dimanche 20 septembre de 9h à 18h
Entrée libre.
Venez constater
l'avancement des travaux,
les Meuniers seront heureux
de vous guider.

ARDÉ TEXTILES

Lors de la présentation des nouvelles installations dans la salle du Fabricou, l'association «Ardé Textiles» a remis à Monsieur le Maire «le patchwork aux coquelicots» pour décorer une salle de la Mairie.
Nous remercions les Couxoises qui nous ont offert tissus, fils, laine, boutons pour notre club.
Nous en ferons bon usage.
Encore merci à ces généreuses donatrices.

COUCI-COUXA

Ce sont les grandes vacances !
Vivent les vacances, les jours d'insouciance, sur les routes de France… Après une année bien remplie pour les élèves des écoles de Coux et leurs parents, place à la détente, aux loisirs sous le soleil estival.
En 2014-15, Couci-Couxa a animé plusieurs soirées et journées : belote, bourse aux jouets, vente de sapins, théâtre, boum des enfants, loto. L'année scolaire s'est terminée en beauté avec la fête des écoles, le 26 juin, au Fabricou.
Ces manifestations ont contribué au financement des voyages des écoles, aux activités sportives, ainsi qu'à l'achat de petit matériel.
Dès la rentrée, nous vous convions à nous rejoindre au sein de l'association. Rappelons que tous les parents d'élèves sont membres de droit de Couci-Couxa. Alors, venez… Avec votre enthousiasme, votre énergie, vos idées… Nous vous attendons !

L'équipe de Couci-Couxa

Évènement à venir :
Théâtre, avec la troupe du Jet d'Encre, au Fabricou, suivi de la Bourse aux jouets en novembre.
Et bien sûr, avant Noël, vente de sapins.

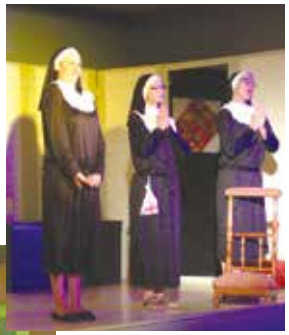

CYCLOS SPORTIFS COUXOIS

La première édition de la randonnée La Couxoise a connu un large succès le samedi 9 mai au départ du stade de Foot de Coux. En effet pas moins de 165 randonneurs (90 vététistes et 75 routiers) sont venus profiter de nos belles routes et sentiers des environs de Coux. Si les «Drômeardéchois» étaient en nombre, les départements limitrophes du Vaucluse, de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute Loire étaient également représentés. Il faut dire que la météo, particulièrement clémente, a amplement contribué à cette réussite. Côté parcours, Stéphane VALGALIER, le responsable du comité d'organisation, avait concocté un parcours VTT de 28 et 48 kilomètres vers Lyas, Le Chambon de Bavas et le Pont de Boyon, avec un retour par Les Plaines et les grottes de la Jaubernie. Concernant les tracés routiers, les parcours de 54 et 100 kilomètres enchaînaient avec les cols du Moulin à Vent, des Croix de Creysseilles et de la Fayolle, puis par Sarrasset et l'Escrinet. Tandis que les plus costauds ont poursuivi sur Genestelle, Saint Julien du Serre et Saint Michel de Boulogne avant de revenir par l'Escrinet. C'est-à-dire sur les traces de la prochaine étape du Tour de France qui aura lieu le 19 juillet entre Mende et Valence.
Tous les renseignements sur notre site : www.cs-couxois.fr www.cs-couxois.fr

La 5° édition du Chrono du Bénas se prépare.
Vous pouvez déjà cocher le dimanche 23 août 2015 sur vos agendas !
Le premier départ sera donné à 8h et de minute en minute jusqu'à 11h. Une permanence sera toujours assurée la veille de l'épreuve de 17h à 19h afin d'inscrire les coureurs locaux. Cela se déroulera au stade de foot de St Priest. Le jour de l'épreuve les inscriptions débuterons dès 7h30.
Le Chrono du Bénas c'est aussi un geste de solidarité car un euro sur chaque inscription est reversé à la Ligue contre le Cancer. C'est une autre idée du sport. Vive le vélo et ALLEZ COUX !

Alors venez nombreux battre le record de participation des 176 engagés de 2012 et pourquoi pas le temps de référence de 22'15" sur les 10 km d'ascension.

RENCONTRES GÉNÉRATIONS

L'association «Rencontres Générations», créée en octobre 2014, compte à ce jour 55 adhérents.
Le 26 juin 2015, l'association a participé à l'organisation départementale de pétanque de l'Ardèche. Ce concours, par triplette, sert pour la qualification au Championnat de France à Barcarès du 22 au 25 septembre 2015.
Cette manifestation s'est tenue place d'Onclaire à Coux de 10 h à 20 h.
Le 14 juillet 2015, l'association organise une journée familiale à partir de 10 h sur la place de la mairie à Coux.
A midi, un repas républicain est prévu «chacun apporte son pique-nique».
Une kermesse avec de nombreux stands et une tombola permettra aux visiteurs de se divertir.
En soirée, une petite restauration en musique sera à votre disposition.
Au mois d'août, l'association n'assurera pas la permanence des jeudis.

32 équipes au concours de pétanque de rencontres générations entre adhérents

LES AMIS 2 COUX

Du 14 au 17 Mai 2015, Les Amis 2 Coux ont reçu 25 Coux-Coux. Le jeudi, nos hôtes nous ont offert les huîtres et les grillons accompagnés d'un apéritif charentais. Le vendredi, visite de la Caverne du Pont d'Arc.
Le samedi journée détente avec concours de pétanque et visite du Moulin de la Pataudée.
Le 21 Juin, nous avons participé à la Fête de la Musique avec Arts et Mémoires.

Cet été, nous assurons 6 buvettes au Marché de l'Ouvèze.

UN JOUR UN LIEU

L'association Un Jour Un Lieu organise ***le dimanche 5 juillet une «Gratiferia» ou «Fête du gratuit» dans le village de Coux.***
Le principe est le suivant : chacun amène objets, livres, vêtements... en bon état mais dont il n'a plus l'usage, ou vient les mains vides, et peut repartir avec ce qui l'intéresse, sans qu'il n'y ait eu aucun échange de monnaie. L'après-midi sera ponctuée d'animations.

Bienvenue à toutes et à tous !

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette journée contactez-nous : 04 75 64 75 30 (Virginie) / 06 08 03 93 07 (Gisèle) / caragigi@yahoo.fr

LE MARCHÉ DE L'OUVÈZE

Et voilà une nouvelle saison qui commence !!
Nous sommes heureux de vous accueillir depuis le 7 juin de 8h à 13h.
Tous les dimanches et ce jusqu'au 11 octobre, vous y retrouverez les produits du terroir habituels, du saucisson au fromage, en passant par les légumes, poulets et autres épices, les panisses et aubergines frits sans oublier le vin, les fruits, des crêpes, des gaufres, des sorbets ainsi que quelques douceurs, à base de miel.
Cette année, nous vous proposeront également 2 nouveaux stands avec Christelle DELAITRE qui tricote des habits et accessoires en laine et LAETI'CREA qui confectionne des bijoux, avec des animations autour des produits. Nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux, pour partager un moment convivial et familial autour de la buvette tenue par différentes associations couxoises.
Le Président, L. BLACHIER
Photo le DL Brigitte DUMAS

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Plusieurs points d'apport volontaire sont situés en divers endroits de notre commune. Vous pouvez y déposer cartons et journaux, bouteilles verres, emballages plastiques... Cependant, si les containers sont pleins ou si vos dépôts sont trop importants, vous devez vous rendre à la déchetterie (horaires d'ouverture en page 1).
Par ailleurs, dans les bacs destinés à recevoir les ordures ménagères, il ne faut déposer que des ordures emballées dans des sacs poubelles. Certains bacs sont vidés manuellement dans les endroits où le camion ne peut intervenir et seuls les sacs sont prélevés.
A plusieurs reprises, des dépôts ont été constatés en dehors des containers et les riverains se plaignent de retrouver dans leur propriété des objets emportés par le vent. Chacun est appelé à faire preuve de civisme!

FINALE TEAMGYM

Le samedi 15 mai 2015 à Vandœuvre lès Nancy, nos deux gymnastes couxoises Cloé MARTIN et Cloé QUINTANA se sont encore illustrées avec leur équipe du SCP Gym de Privas. En effet, elles terminent à une belle 7e place de la finale du championnat de France Teamgym sur les 27 meilleures équipes françaises.

FÊTES DE QUARTIER

L'arrivée de l'été est propice aux rencontres entre voisins. Alors si vous vous réunissez lors d'une fête de quartier, n'hésitez pas à nous transmettre vos photos avec quelques commentaires à communication@coux-ardeche.fr pour une publication dans le prochain Regard de Coux.

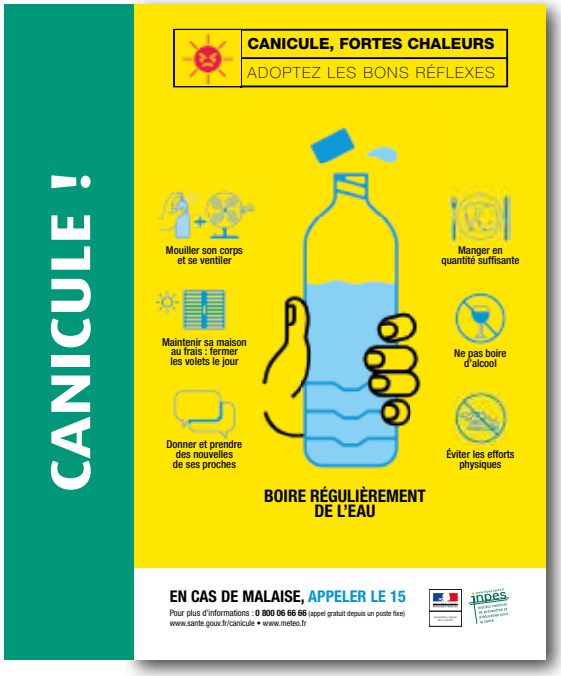

DÉBROUSSAILLEZ AVANT !

En Ardèche, le débroussaillement autour des habitations est obligatoire (Article L.134-6 du Code Forestier). Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété. En zone non urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler. Vous devez également débroussailler sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés desservant votre habitation. En zone urbaine, vous devez débroussailler la totalité des terrains vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation. Un élagage des arbres doit également être réalisé. Le débroussaillement doit être effectué par le propriétaire du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier). Si le débroussaillement déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception. En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillement est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).
Pour plus de renseignements : Guide «Emploi du feu et débroussaillement obligatoire en Ardèche» disponible en Mairie.
Site internet : http://www.ardeche.gouv.fr/

LES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE...

Nous avons participé à un concours qui s'appelle «Les Petits Artistes de la Mémoire», organisé par l'Office National des Anciens Combattants. Pour nous renseigner, nous avons visité les Archives Départementales de l'Ardèche pour trouver des informations sur un ancien combattant de Coux : M. Louis Joseph FESCHET. Grâce aux recherches des descendants de ce combattant et au travail de notre classe, nous avons remporté ce concours ! Le prix gagné nous permettra d'aller au musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors le jeudi 2 juillet.

Arthur, Léonie, Romane et Elouan.

Le 22 juin la remise des prix a eu lieu en présence de :
Jean-Pierre Jeanne, Maire,
Jean-Paul Testud, Directeur de l'ONAC,
Hervé Saulignac, Président du Département,
Sandrine Chareyre et Christian Féroussier, Conseillers Départementaux,
Michel Millaud Inspecteur d'Académie,
Magali Rossetti, Enseignante et Directrice,
les enfants, des parents...

LE TOUR DE FRANCE

15e étape du Tour de France 2015 de Mende (Lozère) à Valence (Drôme), le dimanche 19 juillet.

Lors de cette étape, la manifestation traverse tout le département d'Ouest en Est en empruntant la RD 104 d'Aubenas à le Pouzin en passant par COUX.

Les horaires de départ de Mende sont prévus à 11h pour la caravane et 13h pour les cyclistes.

L'arrivée des cyclistes à Valence est prévue entre 17h et 18h.

La route départementale 104 entre Aubenas et Le Pouzin sera fermée à la circulation dès 12h30 entre Aubenas et Veyras et dès 13h entre Veyras et Le Pouzin. Cette route sera rouverte à la circulation au plus tard vers 18h00 / 18h30. Les accès de toutes les routes et tous les chemins à la RD104 seront fermés. Pensez à anticiper ou retarder vos trajets ou ceux de vos invités.

Vous pouvez venir au bord de la RD104 à Coux pour applaudir la caravane lors de son passage vers 14h30 et pour admirer les cyclistes vers 16h.

Pour votre sécurité et celles des autres usagers sur la chaussée et notamment les cyclistes, veuillez respecter les consignes de sécurité.

Merci et bonne journée avec le Tour de France

DÉNOMINATION DU NOUVEAU PARKING

Suite à l'appel à idées dans le Regard de Coux d'octobre 2014 pour l'attribution d'un nom au nouveau parking situé sous la place de l'Eglise, quelques couxois nous ont fait part de leurs propositions : Parking… «du Centre Ville», «la Roseraie», «de la Bute», «de l'Ailante», «des Gras», «du Centre», «du Granit», «du Bas-Parvis», «de l'Espérance», «des Beaux Passages», «de la Vierge»…

Sur les 32 suggestions présentées anonymement, 4 ont été présélectionnées lors d'une commission des élus : Parking «du Levant», «des Charentais», et «des Coux-Coux» ; et celui qui a été retenu lors du dernier Conseil Municipal est «Parking du Centre-Bourg».

Un grand merci à l'ensemble des Couxoises et Couxois qui se sont intéressés à cette démarche.

ESPACE DÉTENTE DE CÔTE ROTIE

Ce chantier n'est pas abandonné…

L'espace détente de Côte Rôtie, interrompu depuis plusieurs mois, n'est pas abandonné pour autant.

Le personnel des services techniques a été mobilisé pour des missions plus urgentes.

Que les riverains de ce secteur se rassurent, le chantier reprendra dans les prochaines semaines.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre prochains se dérouleront les Journées Européennes du Patrimoine sur l'ensemble du territoire.

A Coux, vous pourrez visiter le Moulin de la Pataudée (cf p.12) ainsi que le Village lors d'une visite guidée et commentée le samedi 19 à 14 h au départ de la Mairie.